Gestion des Comptes CET dans AGORHA

Initialisation des compteurs

globaux (CET 2009) et transitoires (CET 2002) Guide utilisateurs



Plan

- Compte épargne temps : rappels
 - Définition et concepts
 - Réglementation et textes
 - Bénéficiaires et services gestionnaires
- Fonctionnalités prévues dans AGORHA
 - 1) Créer et initialiser les compteurs CET

2) Saisir les opérations CET :

- 2.1) Alimentation des compteurs en fin d'année (annexe 3)
- 2.2) Transferts des CET2002 vers les CET2009
- 2.3) Consommations : congés , RAFP, indemnisation
- 3) Éditer les états normalisés (annexe2,annexe5,...)
- 4) Consulter et Extraire les opérations CET Guide – gestionnaire CET (GP)

20/12/2017

Objectif

- Ouvrir les nouveaux comptes CET dans AGORHA
- Reprendre dans AGORHA les compteurs CET détenus par ailleurs (les arrivés dans le service)
- Actualiser les comptes CET déjà créés dans AGORHA et non encore utilisés et notamment les compteurs renseignés suite à l'enquête CET de fin 2013 Cf. Note de service SG/SRH/SDMEC/N2013-1175 du 22 octobre 2013

Procédure : CECa création CET dans Agorha G@

Simplicité et souplesse :

- une phase, un seul et même écran pour la <u>création</u> et pour l'<u>actualisation</u> des compteurs.
- possibilité d'actualiser les compteurs tant qu'il n'y a pas encore eu d'opération sur le compte initié dans AGORHA
- Droit d'accès : uniquement le gestionnaire de proximité (rôle GP)
- Chemins d'accès : module Agorha
 G@ Demandes
 création congés gestion
 CET Création CET

Chemins d'accès

Fichie	r Éditio <u>n</u>	<u>A</u> ffichage	<u>H</u> istorique	Marque-pages	<u>O</u> utils	2				
AC	GORHA - Ago	orha - Agorha	a x	+						
•	https://	agorha-ctrl.a	agriculture/ag	orha-ref-applicatio	on/?ticket	t=ST-2168-tZDCpMSwC	dcd25Qg0agy-eap1 ▼ C 🕄 🔻	Google	🔎 ☆ 🗎	↓ ♠
Ð								Role	courant: GP Accueil	Déconnecter
A	orha									
	Consul	tation				Consultation Bis	;	Gestion Ad	Iministrative	
			Cette destinée des dossie	application à la consulta rs agents.	est ation		Cette application permet l'ouverture d'une seconde fenêtre de consultation, indépendante de la première. L'utilisateur peut ainsi consulter deux dossiers simultanément .	G@	Cette appl destinée à administrative pré-liquidation des agents du	ication est la gestion et à la de la paye ministère.
			D Lier	n vers Consultat	ion		Lien vers Consultation		Lien vers Gestion	Administrative

Chemins d'accès

V Demandes

Θ

▼ Création

- Pré-instruction
- ▶ Vie de la demande
- Suivi des batchs
- Editions

Θ

- ► Déroulement de carrière
- Modalités de travail

Congés

- Congé formation
- Congé paternité
- Congé maternité
- Congé d'adoption
- Congé bonifié
- Congé maladie
- Congé grave maladie
- Congé longue maladie
- Congé longue durée
- Congé longue durée maladie prof.
- Congé accident service maladie prof
- Congé accident travail maladie prof.
- Congé spécifique
- ► Congé de solidarité familiale
- Congé divers
- Congé pour période service national
- Gestion CET
- 🕨 Création CET 💆
- Opérations CET
- Opération d'inventaire

■ > (Création) > (Création CET)	 Rechercher et identifier l'agent saisir son n°RH AGORHA, ou utiliser le guide pour le retrouver puis cliquer sur valider pour passer à l'écran d'initialisation du compte
Création - Initialisation des compteurs CET Etapes : Agent - Description *Agent : 33420 Guide LEVEQUE Jean-Marc	En cas de problème : - si l'agent n'est pas retrouvé, vérifiez auprès de votre responsable local des habilitations que vous êtes bien habilité à gérer l'agent recherché - sinon contacter le service d'assistance utilisateur : au- pnp.sg@agriculture.gouv.fr
	sp_gen01
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	

Création - Initialisation des compteurs CET	Les champs marqués d'une étoile (*) sont obligatoires - date de la demande d'initialisation: pré-renseignée à la date du jour et à modifier pour correspondre à la date de la demande formulée par l'agent : création de CET et/ou reprise de CET dans Agorha (externe arrivant au MAA) - année de référence : pré-renseignée avec l'année de la « date de la demande d'initialisation » du CET - Date de dernière observation : précise la date de la dernière actualisation des compteurs CET2009 ou 2002					
Etapes : Agent - Description Agent : 33420 - LEVEQUE Jean-Marc *Date de la demande : 02/10/2015 Année de référence : 2012 Date de dernière observation : 21/02/2014						
Compteur CET 2009						
*Date d'ouverture : 31/12/2009 Date de fermeture : *Compteur global : 25 jour(s)	Date d'ouverture CET 2009 : toujours supérieure au 31/12/2008 ; Date de fermeture : si fin de fonction (décès,) ; Compteur global : nombre supérieur ou égale à 0 (utile pour les ouvertures de CET sans alimentation immédiate du compteur)					
Compteur CET 2002						
Date d'ouverture :	Si l'agent n'a pas de CET 2002, laisser ces 3 champs vides sinon et dans ce cas seulement, Date d'ouverture CET 2002 doit être inférieure ou égale au 31/12/2008 et le Compteur doit être non vide					
Quitter Etape précédente Enregistrer	Informations associées					

Remarque : Ne pas confondre date d'initialisation du CET et date ouverture de CET ; la date d'initialisation permet de reprendre plus récemment dans Agorha, un CET avec une date d'ouverture plus ancienne

Création - Initialisation des compteurs CET

🕒 Imprimer 🕜 Aide



Pendant l'actualisation du CET, si ce compteur a été entièrement utilisé, vider les 3 champs concernés

⊞ Role courant: GP Accu								
> (Création) > (Création CET)	Cette étape confirme l' enregistrement de la création du							
L'enregistrement s'est bien passé ⊕	focus sur l'écran d'accueil de la procédure d'initialisation et donne ainsi, la possibilité, d'enchaîner							
Création - Initialisation des compteurs CET	avec un autre agent.							
Etapes : Agent - Description *Agent : Guide Quitter	Cliquer sur « quitter » pour revenir au menu de choix des fonctionnalités possibles. Le compte de l'agent étant initialisé dans AGORHA, il est désormais possible de lui rentrer des							
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	operations !							

Plan

- Compte épargne temps : rappels
 - Définition et concepts
 - Réglementation et textes
 - Bénéficiaires et services gestionnaires
- Fonctionnalités prévues dans AGORHA

